

# MAJEURE STRATEGIE FISCALE ET JURIDIQUE INTERNATIONALE

---

*Responsable : Nicole STOLOWY Professeur attaché Groupe HEC*

## **Objectifs**

La Majeure Stratégie Fiscale et Juridique Internationale poursuit une double vocation. D'une part, elle vise à former des professionnels du droit et de la fiscalité qui auront pour valeur ajoutée d'avoir une vision générale des problématiques du management. D'autre part, elle offre à des étudiants aux profils et ambitions moins spécialisés l'opportunité d'intégrer les variables juridiques et fiscales indispensables à l'exercice de professions non juridiques. Pour réaliser ces deux objectifs, la Majeure propose deux filières, l'une destinée à des étudiants souhaitant rester des généralistes du management avec des connaissances complémentaires en droit et en fiscalité (filière généraliste) et, l'autre, destinée à des étudiants souhaitant se spécialiser en droit et en fiscalité pour devenir avocat d'affaire ou fiscaliste (filière spécialisée).

La filière généraliste : Elle est destinée à ceux qui souhaitent enrichir leurs connaissances en droit et en fiscalité, sans se destiner particulièrement au métier d'avocat d'affaires.

La filière spécialisée : Elle est destinée à ceux qui souhaitent devenir de véritables professionnels du droit et de la fiscalité et en particulier devenir avocat d'affaires.

## **Contenu**

Plusieurs DESS choisis pour la qualité de l'enseignement, le prestige de leur diplôme et leur proximité géographique réservent des places aux étudiants de la majeure (DESS de fiscalité internationale de Paris II Panthéon Assas, DESS de droit et de fiscalité de Paris I Panthéon Sorbonne. Des cours d'HEC ont reçu une validation dans le cadre de ces cursus, ce qui permet de préparer un double diplôme dans des conditions aménagées.

De septembre à mi-janvier, les étudiants de la filière spécialisée suivront les cours de la filière généraliste à HEC. Pendant cette période, ils suivront également, à la faculté, des cours spécifiques aux programmes de DESS pendant trois demi-jour-nées par semaine. De mi-janvier à avril, ils effectuent un stage obligatoire dans le cadre de l'enseignement du DESS concomitamment à la rédaction d'un mémoire. D'avril à fin juin, ils reviennent suivre des cours d'approfondissement et de synthèse dans le cadre de la Majeure et de leurs DESS respectifs.